

## **DONS DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE**

Nous vous remercions d'avoir pensé à la bibliothèque pour donner une seconde vie à vos livres. Veuillez toutefois prendre en compte les conditions suivantes :

- ✓ Les livres doivent être en très bon état.
- ✓ Les romans doivent être édités il y a moins de 10 ans.
- ✓ Le contenu des documentaires doit toujours être d'actualité.
- ✓ En aucun cas nous ne vous rachetons les livres.
- ✓ Nous ne nous déplaçons pas pour récupérer les livres donnés.
- ✓ Nous nous réservons le droit de ne pas accepter vos documents, notamment s'ils ne correspondent pas aux critères énoncés.
- ✓ Si votre don dépasse 10 livres, merci de nous téléphoner avant de les apporter à la bibliothèque.
- ✓ Si les livres donnés n'intègrent pas nos collections, sauf avis contraire, ils seront donnés ou éliminés.